

MÉTÉO SYNDICALE...

Cela fait quelque temps que Bernard Thibault a eu une promotion de carrière: de *lider maximo* de la CGT à la porte de Montreuil à Paris au conseil d'administration de l'*Organisation internationale du travail* à Genève. Il y fait des découvertes surprenantes, par exemple: «*Le patronat a décidé d'attaquer le droit de grève à une échelle mondiale*». Bon, on aura beau jeu de se gausser, il n'empêche que le droit de grève dans la législation internationale dépend de l'OIT. La convention n°87, qui date de 1948, ratifiée par 147 pays et qui porte sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, est l'objet de nombre d'attaques. Elles ont commencé dès 2012 avec des employeurs qui estimaient que le droit de grève devait être réglé par des dispositions nationales... Pour en rester à notre Hexagone, où gouvernement et patronat passent *Code du travail* et droits sociaux à la moulinette, ça ne dépare pas dans le paysage.

Mais maintenant que le conflit des camionneurs est dans les l'impasse, que les négociations avec le Medef sentent le roussi et la déconfiture, on hésite dans les jugements (1). À la porte de Montreuil, à Paris, c'est l'attentisme, le piétinement. À croire que l'union sacrée et ses avatars enfument le climat social mieux que ne l'auraient fait toutes les mauvaises volontés!

En gros, question remue-méninges, ça se bouscule pas trop au portillon. Y en a même, dans la militance syndicaliste, qui parlent de l'éternelle sœur Anne, voire des calendes grecques, histoire, sans doute, de démontrer qu'elles et ils aiment bien étaler la confiture!

Essayons de faire le point. Pour ce qui reste de la direction de la CGT, le Medef «*s'est livré à des méthodes obscures, donnant l'exclusivité à des échanges en bilatéral avec certaines organisations pendant que d'autres étaient tenues dans l'attente*». Gattaz and co profitent de la pagaille objective dans le milieu syndical, on l'aura bien compris. Dire que le sieur Hollande bénissait de ses vœux une entente cordiale. Tout cela n'empêche pas *Le Canard enchaîné* de titrer «*la CGT retrouve le temps de barricades*». Dénoncer l'embourgeoisement des camarades est certes salubre, mais revenir simplement aux principes d'un syndicalisme indépendant du patronat et de ses alliés, de l'État, non? Dans la série «*Nettoyons les écuries d'Augias*», le tribunal d'Alès (Gard) a condamné la fédération CGT-Commerce et services pour le licenciement du secrétaire de l'union locale. On vous expliquera, à suivre!

Jean-Pierre GERMAIN
Groupe Salvador-Segui

(1) Il y avait une intersyndicale (CGT, FO, CFTC et CFE-CGC) à l'origine de la grève, puis décidant la levée des barrages. En fin de semaine dernière, la CFDT décide un mouvement «*quasi insurrectionnel*». On verra bien la suite, on se redore le blason à l'instar des pouvoirs publics?